



ACCOMPAGNER
SOCIALEMENT
L'EMPLOI DANS
L'AGRICULTURE

➤ FOCUS

LE DÉPARTEMENT SE MOBILISE POUR L'EMPLOI AGRICOLE !

Avec un besoin de 17500 emplois estimés sur le Grand Est d'ici 2025, l'agriculture est un vivier d'emplois non délocalisables. Elle nécessite une main-d'œuvre importante et des qualifications adaptées. Le Département, par ses compétences dans le domaine social et notamment en insertion, se doit d'être aux côtés de cette profession pour préserver l'emploi d'aujourd'hui et prévoir celui de demain.

➤ L'ACCOMPAGNEMENT DES EXPLOITATIONS FRAGILISÉES

L'objectif est d'accompagner les agriculteurs en difficulté dans le cadre de dispositifs multi-partenariaux ou de suivis spécifiques (réorientation professionnelle, par ex.). Le fonctionnement du dispositif Revenu de Solidarité Active (RSA) doit être optimisé : meilleure détection des bénéficiaires potentiels, instruction rapide des dossiers...

➤ LE SOUTIEN À LA CRÉATION D'UN GUICHET UNIQUE EMPLOI AGRICOLE

L'agriculture recrute. Le Département propose la création d'un guichet unique emploi afin de faciliter la mise en relation des recruteurs et des demandeurs d'emploi et de valoriser la solution de l'emploi partagé. Ce guichet sera chargé d'une mission d'accompagnement des saisonniers pour une continuité d'activité.

➤ LE DÉVELOPPEMENT D'UN PROGRAMME DÉDIÉ POUR L'INSERTION EN AGRICULTURE

Le Département a engagé une action innovante d'insertion au service de l'emploi agricole en mobilisant les mesures pertinentes (en 2018, les Contrat Initiative Emploi) permettant aux agriculteurs d'accueillir des personnes en insertion pour une durée minimale de 6 mois. Il s'agit d'un partenariat gagnant-gagnant entre :

- ✳ **les exploitations agricoles, qui bénéficient de main-d'œuvre pour un coût limité sans charge administrative,**
- ✳ **les personnes en insertion, qui reprennent une activité et acquièrent de nouvelles compétences.**

➤ SEPTEMBRE 2018



UNE NOUVELLE POLITIQUE AGRICOLE DÉPARTEMENTALE

UNE RÉPONSE AUX ATTENTES DE LA PROFESSION AGRICOLE,
AUX BESOINS DES TERRITOIRES ET AUX ASPIRATIONS DES MOSELLANS

➤ L'ESSENTIEL

- ✳ Le Département a adopté un **NOUVEAU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL** en faveur de l'agriculture mosellane.
- ✳ Cette politique agricole renouvelée repose sur **DES PRIORITÉS ET DES INTÉRÊTS COMMUNS** au Département et aux agriculteurs.
- ✳ Elle s'enrichit notamment d'un volet social destiné à **SOUTENIR L'EMPLOI AGRICOLE ET L'INSERTION** via l'agriculture.



➤ NOTRE AGRICULTURE EST PRÉCIEUSE !

Elle joue un rôle dans l'économie, le développement et l'aménagement de la Moselle, elle est source d'attractivité, de cohésion et de vitalité pour nos territoires. Sans compter qu'elle représente un vivier d'emplois non délocalisables qui mérite toute notre attention. Dans ce contexte, j'ai souhaité que l'Assemblée Départementale adopte une nouvelle politique agricole répondant davantage aux besoins de la profession et notamment des jeunes agriculteurs. Par cet engagement, le Département réaffirme sa volonté de jouer pleinement son rôle de collectivité solidaire au profit des territoires ruraux, en favorisant le maintien d'une agriculture durable, qualitative et plus compétitive, en assurant le lien entre villes et campagnes. Les pistes de progrès sont nombreuses, parmi lesquelles le développement de productions locales historiques, le soutien aux circuits de proximité et à l'émergence de nouvelles filières en réponse à la demande des consommateurs, ou la promotion de nos produits grâce à la marque MOSL et aux signes officiels de qualité.

Notre agriculture est précieuse... et le Département se tient aux côtés de ceux qui la font vivre au quotidien pour assurer son avenir !

Patrick WEITEN

Président du Département de la Moselle
Ancien Député

LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE POUR L'AGRICULTURE

Avec près de 2 400 exploitations et 8 100 emplois, l'agriculture est l'un des piliers de l'attractivité de la Moselle. Avec le nouveau Schéma Départemental en faveur de l'agriculture mosellane, le Département s'implique pour accompagner les agriculteurs vers l'agriculture de demain, durable et compétitive.

DES OPPORTUNITÉS À SAISIR

Certes, le secteur agricole mosellan est à la peine, entre un foncier agricole difficilement mobilisable, des activités peu diversifiées et soumises aux phénomènes conjoncturels. Mais les opportunités pour rebondir sont réelles, car **les consommateurs revendiquent aujourd'hui une alimentation variée, de qualité et locale de préférence.**

DES ENJEUX ET DES PRIORITÉS PARTAGÉS

Partenaire historique des agriculteurs, le Département a identifié **6 enjeux prioritaires** pour revitaliser l'agriculture mosellane. Ces enjeux stratégiques se déclinent en **18 priorités** partagées avec le monde agricole, socles d'un programme d'actions.

- ✳ **ENJEU 1** - Maintenir et conforter l'agriculture sur les territoires
- ✳ **ENJEU 2** - Accompagner socialement l'emploi dans l'agriculture
- ✳ **ENJEU 3** - Développer une agriculture plus compétitive, garantissant une plus grande valeur ajoutée en faisant de l'installation des jeunes agriculteurs une priorité
- ✳ **ENJEU 4** - Définir une stratégie de développement des produits locaux pour un approvisionnement de proximité
- ✳ **ENJEU 5** - Faire connaître et reconnaître la Moselle par ses produits de qualité et son cadre de vie
- ✳ **ENJEU 6** - Construire et développer des partenariats



DES EXEMPLES D'ACTIONS CONCRÈTES

FOCUS

CIRCUITS DE PROXIMITÉ ET RESTAURATION COLLECTIVE : LE DUO GAGNANT !

L'un des enjeux identifiés par le Département est le développement des circuits de proximité permettant aux agriculteurs d'approvisionner la restauration hors domicile. Les volumes en jeu en font une réelle source d'ancrage territorial de notre alimentation et de structuration de l'économie agricole mosellane.

LA RESTAURATION HORS DOMICILE, UNE OPPORTUNITÉ DONT IL FAUT SE SAISIR !

La production de produits locaux* pour un approvisionnement de proximité en grande masse demande du temps et présente de nombreuses contraintes. Pour autant, elle répond à des attentes bien réelles et n'offre que des avantages : une meilleure traçabilité pour le consommateur, de nouveaux débouchés pour les agriculteurs, des filières diversifiées et mieux structurées !

LA PRIORITÉ AUX COLLÈGES ET AUX EHPAD

Conscient de ces enjeux, le Département s'engage à faciliter l'introduction des produits locaux en restauration collective par le biais de ses établissements (collèges) et des Ehpad (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) notamment.

Côté demi-pensions des collèges, des initiatives sont prises depuis 2010. La plupart des 71 restaurants scolaires peuvent préparer des produits bruts. La cuisine centrale de Vitry-sur-Orne, qui travaille déjà en partenariat avec des producteurs et des ateliers de transformation mosellans, a permis d'atteindre 37 % de produits locaux en 2017-2018.

LA STRATÉGIE DÉPARTEMENTALE

- ✳ **De marginal aujourd'hui, l'approvisionnement en produits locaux de la restauration hors domicile doit devenir pérenne et significatif.** Le Département propose de mettre en place une organisation de la commande pour faciliter l'approvisionnement local auprès des producteurs locaux et/ou des groupements de producteurs locaux ou de grossistes.
- ✳ **Le Département et la profession agricole doivent bien sûr travailler ensemble pour faire converger l'offre et la demande.** Cela implique notamment de définir des filières prioritaires, de mettre en place un système de contractualisation avec les agriculteurs, de structurer l'offre sur les filières prioritaires et d'adapter le processus de la restauration.

* Produits végétaux cultivés en Moselle, animaux nés, élevés, abattus et transformés en Moselle, produits transformés contenant plus de 50 % de produits bruts locaux en volume.

DE NOMBREUX LEVIERS FINANCIERS POUR ACCOMPAGNER LE MONDE AGRICOLE

Le Schéma Départemental en faveur de l'agriculture mosellane s'accompagne d'un règlement d'aides mobilisables par les exploitants et les organismes agricoles.

LE DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE PEUT VOUS ACCOMPAGNER FINANCIÈREMENT SI :

- ✳ Vous êtes Jeune Agriculteur et vous souhaitez vous installer
- ✳ Vous êtes Jeune Agriculteur et vous souhaitez créer ou moderniser un bâtiment pour l'élevage bovin
- ✳ Vous avez un projet de création ou de développement d'un atelier en filières spécialisées animales (filiales ovine, caprine, porcine) ou végétales (horticulture, arboriculture, maraîchage, petits fruits, trufficulture...)
- ✳ Vous avez un projet en viticulture ou en pisciculture
- ✳ Vous souhaitez créer ou développer un atelier de transformation à la ferme ou en commun avec d'autres agriculteurs
- ✳ Vous souhaitez créer ou développer un magasin pour commercialiser vos productions seul ou via un point de vente collectif
- ✳ Vous voulez défricher des parcelles pour les remettre en culture ou en pâturage et ces parcelles sont situées dans les Vosges Mosellanes ou dans des zones d'intérêt paysager
- ✳ Vous vous engagez dans des Mesures Agro-Environnementales Climatiques à Enjeux Localisés
- ✳ Vous vous groupez pour réaliser un ou des investissements dans du matériel pour le maintien et l'extension des surfaces en herbe dans les Vosges Mosellanes
- ✳ Vous voulez acquérir une ou plusieurs petites parcelles forestières pour les regrouper avec celles que vous possédez déjà
- ✳ Vous êtes une association et vous souhaitez mettre en avant l'agriculture mosellane via des manifestations agricoles.

Si vous êtes concernés par un de ces cas ou si vous souhaitez avoir des informations sur la politique agricole du Département, le Service de l'Agriculture est à votre disposition pour vous renseigner et vous accompagner dans vos démarches de demande de subvention.

Contact : Service Agriculture : 03 87 78 07 43
Mail : agriculture@moselle.fr

BUDGET DE LA POLITIQUE AGRICOLE EN 2018
➤ PLUS DE 2 M€

Les 71 restaurants scolaires et les 117 Ehpad de Moselle servent chaque année plus de 10,5 millions de repas.